

VILLE DE WATTRELOS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**CONVENTION ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ET LA VILLE DE WATTRELOS : COOPERATION POUR LA MISE EN
PLACE D'UN LOGICIEL DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL –
AVENANT N°1**

DELIBERATION N° 51

Date : SAMEDI 19 OCTOBRE 2024

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Par délibération n°44 du 30 juin 2018, le Conseil d'Administration a autorisé le CCAS à conventionner avec le Commune de Wattrelos, en vue de définir les conditions de leur coopération, notamment sur la fonction informatique.

L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail mutualisé sur les personnels CCAS et Commune a nécessité de conventionner spécifiquement sur ce projet et de définir les modalités de remboursement des coûts de facturation relevant de la part CCAS ; cela a été l'objet de la délibération n° 61 du 10 décembre 2022. Une révision du calendrier du projet nécessite d'actualiser ces modalités.

La mise en place de ce logiciel a nécessité en 2023, l'acquisition de licences et en 2024, la réalisation de prestations de service (dépenses d'investissement), et nécessitera à compter de 2026, l'établissement d'un contrat de maintenance (dépenses en fonctionnement).

Au regard de la mutualisation souhaitée, une participation financière du CCAS au prorata du nombre d'agents concernés reste envisagée. Le coût de la prestation s'élève à 139 515,51 euros HT. La part du CCAS s'élève à **13 812.04 € HT**.

Monsieur le président propose au Conseil d'Administration d'autoriser :

- La passation d'un avenant n° 1 à la convention de coopération pour la mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail entre la Commune et le CCAS ;
- Monsieur le Président à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 19/10/2024
Le Maire-Président du CCAS


Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 19 octobre 2024 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,

Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 01

Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 03

Laura DELPLANQUE

Arlette ROUSSEL

Christophe RICCI

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président